



**Conseil d'établissement
Mardi 8 octobre 2024 à 18 h 30
Salon du personnel**

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

À 18 h 35, Madame Sonia Bernier ouvre la séance

Étaient présentes :

- Madame Mélanie Bérubé (directrice)
- Monsieur Frédéric Jodoin (enseignant)
- Madame Sonia Bernier (parent)
- Madame Alexandra Plante (parent)
- Madame Jessica Pépin-Clermont (parent)
- Madame Claudia Gagnon (parent)
- Madame Véronique Beaulieu (parent)
- Madame Annick Dufour-Lepage (enseignante)
- Madame Cindy Caron (éducatrice au service de garde)
- Madame Annie Dufour (technicienne au service de garde)

Le quorum est atteint.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Alexandra Plante se propose pour faire office de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Mélanie Bérubé fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par Monsieur Frédéric Jodoin.

C24-25-01 Adopté à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES ET ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Madame Mélanie Bérubé propose un tour de table afin que tous les membres se présentent et souhaite la bienvenue.

Élection à la présidence : Madame Sonia Bernier présente sa candidature (mandat de deux (2) ans).

Proposé par Madame Véronique Beaulieu.

C24-25-02 Adopté à l'unanimité.

Élection à la vice-présidence : Madame Claudia Gagnon présente sa candidature (mandat d'un (1) an).

Proposé par Madame Claudia Gagnon.

C24-25-03 Adopté à l'unanimité.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2024

Madame Mélanie Bérubé fait un survol du procès-verbal.

Proposé par Madame Jessica Pépin-Clermont.

C24-25-04 Adopté à l'unanimité.

6. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2024

Madame Mélanie Bérubé informe que nous aurons les services d'une psychoéducatrice.

7. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Madame Mélanie Bérubé fait un survol du procès-verbal et aucune modification n'est proposée.

8. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

Commenté [AP1]: Point ajouté

Commenté [MB2R1]: ok

9. ÉTUDE DES DOSSIERS

9.1 DÉCISION ET ADOPTION

9.1.1 Calendrier des rencontres

Madame Mélanie Bérubé propose un calendrier afin de prévoir les prochaines rencontres du CÉ. Les dates suivantes sont réservées :

- 26 novembre 2024;
- 28 janvier 2025;
- 18 mars 2025;
- 13 mai 2025;
- 17 juin 2025.

9.1.2 Proposition de calendrier des sujets à traiter

Le sujet a été traité avec le point précédent.

9.1.3 Règles de régie interne 2024-2025

Madame Mélanie Bérubé mentionne que le document n'a subi aucune modification.

9.1.4 Activités éducatives et complémentaires

Madame Mélanie Bérubé présente un document informatif concernant les activités à venir.

Monsieur Frédéric Jodoin mentionne qu'une sortie supplémentaire sera organisée pour les élèves de la 6^e année. Les enfants ont voté pour aller à Québec. Le taux d'approbation de la part des parents est de 100 %. Le tarif sera d'environ 150 \$ par élève. La sortie aura lieu au début du mois de mai 2025. Lorsque les activités seront choisies, les parents seront informés. Les frais seront payables en deux (2) paiements via une plate-forme facile et accessible.

Proposé par Madame Alexandra Plante.

C24-25-05 Adopté à l'unanimité.

9.1.5 Fonds à destination spéciale (ajout du ministère)

Madame Mélanie Bérubé rappelle un recours collectif qu'il y a eu il y a plusieurs années. Les fonds résiduels ont été redistribués aux écoles. Ce montant a été déposé dans le fonds à destination spéciale afin d'aider des familles dans le besoin (pour régler des factures futures, pas des factures déjà émises).

Madame Sonia Bernier demande si ce fonds pourrait être utilisé pour le Club des petits déjeuners.

Monsieur Frédéric Jodoin demande si le fonds pourrait être utilisé pour l'achat de manteaux et de bottes d'hiver. Madame Véronique Beaulieu se propose pour l'achat d'ensembles d'hiver chez Costco.

Madame Véronique Beaulieu mentionne également que, pour l'année 2025-2026, le fonds pourrait être utilisé pour l'achat des cahiers d'exercice.

9.1.6 Dérogation à la politique alimentaire

Madame Mélanie Bérubé vérifie que les membres sont d'accord à déroger de la politique alimentaire en prévision des activités spéciales telles que l'Halloween, Noël, Pâques, etc.

Proposé par Madame Claudia Gagnon.

C24-25-06 Adopté à l'unanimité.

9.2 INFORMATION

9.2.1 Projet éducatif et plan de mise en œuvre

Madame Mélanie Bérubé rappelle le projet éducatif.

Projet des fonctions éducatives : les orthopédagogues ont monté des boîtes de jeux avec des étiquettes indiquant les sphères travaillées ainsi qu'un code QR afin d'accéder aux règles. Les enseignants ont eu une formation avec un conseiller lors de la journée pédagogique de septembre. Les éducatrices du service de garde ont aussi reçu une présentation.

Projet concernant le bien-être : code de vie, apprendre à vivre ensemble.

9.2.2 Campagne de financement

Madame Mélanie Bérubé demande s'il y a des besoins connus. Madame Annick Dufour-Lepage et Monsieur Frédéric Jodoin mentionnent que le comité ne s'est pas encore rencontré. Le sujet sera reporté à une prochaine rencontre du CÉ.

Diverses activités de financement sont proposées :

- Recettes en pot
- Marché de Noël
- Étiquettes colle à moi
- Papier de toilette et boîtes de mouchoirs Cascade
- « Course-o-thon »

Madame Véronique Beaulieu demande si tous les travaux de la cour d'école sont terminés. Madame Mélanie Bérubé répond qu'il reste le lignage à faire, au printemps 2025, et la dépense est déjà prévue au budget.

Jardin hydroponique : Madame Annick Dufour-Lepage mentionne que le jardin devrait bientôt être planté.

Madame Mélanie Bérubé mentionne avoir accepté de faire partie d'une équipe pour le Grand Défi Pierre Lavoie qui parrainera l'école. Les détails suivront.

9.2.3 Club des petits déjeuners

Madame Mélanie Bérubé mentionne que c'est reparti avec quelques parents bénévoles qui se sont ajoutés.

Madame Jessica Pépin-Clermont fait les messages suivants :

- Beaucoup d'élèves viennent aider (les enfants se sentent valorisés – ils auront droit à une récompense, ils sont suffisamment nombreux pour être présents seulement deux (2) jours par semaine chacun);
- Imposition de « s'il vous plaît » et « merci », même les élèves qui viennent aider mettent l'emphasis sur les mots de politesse auprès des plus petits;
- Sauf pour les enfants qui en ont besoin, les bénévoles ne laissent plus de nourriture « à être mangée plus tard ».

9.2.4 Aide à la classe

Madame Mélanie Bérubé informe que l'aide des éducatrices et éducateurs en classe est débutée et très appréciée.

9.2.5 Projet lecture (bénévole)

Madame Mélanie Bérubé mentionne que les bénévoles Costco reviendront à partir de janvier 2025 pour faire de la lecture aux élèves de la 1^{re} année. Les antécédents judiciaires des bénévoles sont vérifiés préalablement.

9.2.6 Sondage auprès des élèves

Madame Mélanie Bérubé mentionne qu'il faut réfléchir au sondage et il pourrait être pertinent que ce soit sur le bien-être.

9.3 PAROLE AUX REPRÉSENTANTES

9.3.1 Parole à la présidente

Madame Sonia Bernier mentionne être contente d'être de retour.

9.3.2 Parole aux enseignants

Madame Annick Dufour-Lepage et Monsieur Frédéric Jodoin mentionnent les activités qui sont débutées :

- Jeunes leaders pour une 10^e année (sauf une pause en période Covid) : les jeunes ont été présentés à tous les enfants dans la cour, les bancs de l'amitié ont été utilisés, ce fut un succès extraordinaire dès la 1^{re} récréation, ce sont près de 20 jeunes de 6^e année qui ont reçu une formation pour leur permettre d'animer des jeux, présence surtout les mardis, mercredis et jeudis, patrouille des bancs de l'amitié pour que ça reste un endroit calme et que les enfants qui ont besoin d'aide puisse se retrouver;
- Lundis et vendredis : danses en ligne – c'est très apprécié;
- Tutorat : pairage entre les élèves de la 5^e année et les maternelles, et entre les élèves de la 6^e année avec ceux de la 1^{re} année;
- Certains jeunes forment la brigade des « minitech » (mini techniciens en informatique) formés par Madame Joëlle et les « minitech » de l'année dernière. Ils commenceront leur mandat à la fin octobre;
- Il est rappelé qu'il y a beaucoup de volontaires pour le club des petits déjeuners en 5^e et 6^e années, ils sont très impliqués, c'est beau à voir;
- Cuisine en 6^e (crêpes/gaufres, compote de pommes);
- Premier comportement attendu du code de vie : se déplacer calmement (petits coupons seront remis en vue d'une récompense).

Madame Véronique Beaulieu demande si tout le personnel est présent. Madame Mélanie Bérubé répond qu'il y a une enseignante remplacée par une enseignante non qualifiée, mais en voie de l'être. Également, l'enseignante d'arts dramatiques est absente, mais elle remplacée par une autre.

9.3.3 Parole à la technicienne du service de garde

Madame Annie Dufour présente les sorties pour des prochaines journées pédagogiques.

Il est mentionné qu'à la première journée pédagogique, il y a eu 18 enfants qui sont restés à l'école et 62 sont allés à la sortie.

Tous les groupes sont comblés puisque l'équipe est complète.

9.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Madame Cindy Caron mentionne que le service de garde aimerait préparer un goûter pour le soir de l'Halloween, comme ça a été le cas l'année dernière. Un courriel sera envoyé aux parents.

Madame Cindy Caron mentionne que chaque groupe a une thématique par rapport au thème de l'année sur l'acceptation des différences.

9.3.5 Parole à la direction

Madame Mélanie Bérubé mentionne que l'année est bien entamée et que les projets se mettent en place.

9.3.5.1 Formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts

Madame Mélanie Bérubé demande aux membres de remettre le formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts rempli (peut être remis à la prochaine rencontre).

9.3.5.2 Formation des membres

Madame Mélanie Bérubé rappelle que les membres doivent suivre la formation disponible sur le site Internet du centre de services scolaire.

10. VARIA

Madame Jessica Pépin-Clermont mentionne que les photos scolaires sont très belles. Les autres membres du CÉ sont d'accord. Il est discuté d'ajouter, au prochain contrat, la prise de photos pour les gradués de la 6^e année ainsi que la photo de groupe. Cette année, la photo de groupe sera plutôt une mosaïque des photos de tous les élèves pour chaque classe.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20 h 15 par Madame Sonia Bernier.

Mélanie Bérubé
Directrice

Sonia Bernier
Présidente